

Organiser le droit à la déconnexion

De la compréhension de ses enjeux à sa mise en œuvre



1 jour



1 300 € HT



Dirigeants, RH



Alternance exercices
pratiques/apports théoriques



Prérequis :
Aucun

Objectifs

- ▶ Connaître la réglementation et les enjeux en termes de droit à la déconnexion.
- ▶ Mettre en place une démarche de prévention pour garantir le droit à la déconnexion.

Formation animée par Tania Bergmann, coach certifiée/consultante RH et Marie Tognazzi, avocate.

ethica ^{RH}

● Autodiagnostic du niveau de surcharge d'informations / stress lié à la technologie

- TIC, transition numérique, impact des outils : de quoi parle-t-on ?
- Comprendre le développement du numérique
- Les impacts et les enjeux de la transformation numérique sur le travail
- Identifier les changements du travail en lien avec l'hyper-connexion
- Les risques de la sur-connexion parmi les risques psychosociaux (charge mentale, stress au travail)

● Connaître le cadre légal du droit à la déconnexion

- Définir le cadre d'application du droit à la déconnexion
- Obligations et pouvoirs de l'employeur
- Rappel de la notion de temps de travail effectif et de la législation sur le temps de travail
- Connaître les sanctions possibles en cas de non mise en place du droit à la déconnexion
- Connaître les nouvelles formes de salariat liées à l'ère

numérique

● Mettre en place un environnement propice à éviter l'hyper-connexion

- Mettre en œuvre le droit à la déconnexion dans son entreprise (Charte, NAO)
- Les bonnes pratiques du droit à la déconnexion
- Présentation d'exemples d'accords/chartes sur le droit à la déconnexion
- Cartographie des salariés concernés dans l'organisation
- Identifier les acteurs à impliquer dans la mise en place d'une démarche de déconnexion (IRP, salariés, managers)
- Les mesures d'alerte et les mesures d'adaptation de l'organisation du travail
- Les actions de sensibilisation et de suivi en interne

● Faire un plan d'action personnel pour ancrer les acquis